A MON PÈRE ET A MA MÈRE,

TRIBUT D'AMOUR ET DE GRATITUDE.

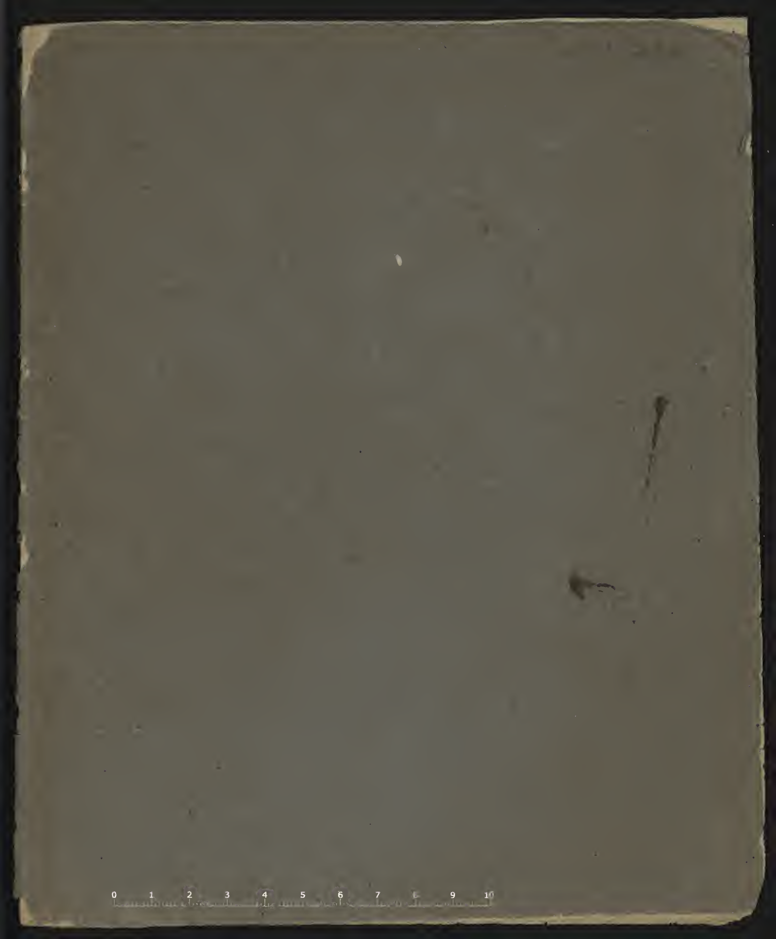
A MON ONCLE, *Chirurgien-Docteur*,

Témoignage de respect et de reconnaissance.

JACQUET,

Pharmacien interne des Hôpitaux civils de Paris.

N°. 16.



N.° 16.

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A VERSAILLES,

Chez Isidore Jacob, Fils aîné, Imprimeur de la Préfecture, du Jury médical, etc., avenue de St.-Cloud, n.° 3.

Septembre 1816.

JURY MEDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur et de S.t-Wladimir de Russie, Médecin en chef de l'Hospice royal*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Médecine et en Chirurgie, Médecin de la Vénerie du Roi, premier Chirurgien de l'Hospice royal de Versailles, Président de la Société d'Agriculture et des Arts de Seine et Oise, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, et de l'Ordre royal de Prusse.*

M. Colombot. . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Cizos. . . . . . . }
M. Frémy . . . . . . }

M. Gallot, *Pharmacien* à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

EAU DE CANELLE DITE ORGÉE.

Aqua cinnamomi, aqua cardiaca minor, sive aqua cinnamomi tenuis, FULLER.

Canelle de Ceylan, fine et choisie .	250 gram.
Eau de rivière	3000 gram.

On casse, on brise la canelle en petits morceaux; on la met dans le bain-marie d'un alambic, avec la quantité d'eau prescrite, et après ving-quatre ou trente-six heures d'infusion à la température de l'atmosphère, on procède à la distillation, et on retire à peu près 1500 grammes d'une eau légèrement laiteuse, que l'on conserve dans un flacon bien bouché.

FULLER conseille de faire fondre dans chaque livre d'eau de canelle distillée, une once de sucre candi, afin que la portion huileuse ne se sépare pas de l'eau.

SIROP DE CANELLE PAR INFUSION.

Canelle de Ceylan, en poudre. . . .	46 gram.
Sucre en poudre.	62

Eau de rivière. 185
Sirop simple. 1000

On mêle d'abord la canelle avec du sucre ; on verse peu à peu, sur le melange, la moitié de l'eau indiquée, qui doit être bouillante ; après avoir bien mélangé ces substances, on y verse le restant de l'eau bouillante, et après quinze ou vingt heures d'infusion, on passe avec expression et on filtre la colature ; d'autre part, on chauffe le sirop de manière à évoporer une quantité d'eau égale à l'eau de l'infusum de canelle ; alors on mêle, on réunit les deux liqueurs, et on forme ainsi un sirop qui a toutes les propriétés qui caractérisent cette préparation.

EXTRAIT DE JUSQUIAME NOIRE.

On prend une quantité déterminée de feuilles fraîches de jusquiame, on les incise, on les pile dans un mortier de marbre, en les humectant avec de l'eau distillée légèrement tiède. Lorsqu'elles sont réduites en une sorte de pulpe, on les délaye avec une petite quantité d'eau, puis on passe avec forte expression ; alors on laisse reposer le suc exprimé pendant quelques minutes, pour en séparer les portions parenchymateuses qui auraient pu être entraînées dans l'expression ; on décante la liqueur, et, sans attendre une épuration complette, on procède aussitôt à la vaporation, jusqu'à consistance d'un électuaire mol propre à former des pilules.

ACIDE ACÉTIQUE.

Acétate de cuivre en poudre grossière, la quantité qu'on voudra.

On l'introduit dans une cornue de grès bien lutée ; on place la cornue dans un fourneau de réverbère ; on y adapte une allonge et un récipient. L'appareil monté et les luts sûrs, on chauffe la cornue par degrés : il passe d'abord un fluide aqueux d'une faible acidité, qu'il faut séparer en continuant la distillation et en augmentant le feu ; l'acide qui distille est fort pénétrant et prend une teinte verdâtre ; lorsque la distillation cesse, on laisse refroidir l'appareil ; il reste au fond de la cornue un oxyde de cuivre de couleur brune foncée, et dans le récipient, l'acide acétique qu'il faut rectifier en le distillant au bain de sable. L'acide qu'on obtient par cette rectification est diaphane, incolore, d'une odeur très-vive, et susceptible de devenir concret, de prendre par le froid une forme crystalline.

TARTRATE DE POTASSE.

(*Ph. L.* 1809.)

Sous-carbonate de potasse.	275 gram.
Tartrate acidule de potasse (*super tartras*).	552
Eau bouillante.	2000

On fait la solution du sous-carbonate de potasse dans l'eau, puis on y ajoute le tartrate acidule de potasse pulvérisé, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de bulles ; après avoir filtré la liqueur, on fait évaporer jusqu'à

pellicule, et l'on met à crystalliser; on sépare ensuite les cristaux, que l'on dessèche sur du papier.

TARTRATE DE SOUDE ET DE POTASSE.

Soda tartarisata. (Ph. Lond. 1809.)

Sous-carbonate de soude.	306 gram.
Tartrate acidule de potasse en poudre. .	367
Eau bouillante	2450

On fait la solution du sous-carbonate de soude dans l'eau; on y ajoute peu à peu le tartrate acidule de potasse, et on filtre la liqueur; on fait ensuite évaporer jusqu'à pellicule, et on obtient, par le repos, des crystaux que l'on dessèche sur du papier.

OXYDE POTASSÉ D'ANTIMOINE DEMI-VITREUX.

Oxyde demi-vitreux d'antimoine (foye d'antimoine)	1 partie.
Potasse carbonatée	2 parties.

On pulvérise ces deux substances; on les mélange, et on les met dans un creuset que l'on expose à un feu suffisant pour les faire fondre et entretenir la fusion pendant quelques minutes; on coule ensuite la matière, que l'on enferme aussitôt dans un flacon que l'on bouche bien.

PHOSPHATE DE SOUDE.

On prend une quantité quelconque d'os calcinés à blanc et pulvérisés ; on les met dans une grande capsule de grès ; on verse dessus de l'acide sulfrique affaibli à 10 degrés ; on en ajoute une assez grande quantité pour délayer la poudre ; et, après avoir agité le mélange, on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant vingt-quatre heures ; on décante la liqueur, que l'on rejette comme inutile ; mais on conserve le résidu pulvérulent, pour servir aux opérations ultérieures ; on lave d'abord ce résidu avec de l'eau distillée, et lorsqu'il est suffisamment desséché, on verse dessus de l'acide nitrique en assez grande quantité pour en faire la dissolution.

Lorsque la dissolution est faite, on décante la liqueur, on la verse dans une cornue, en y ajoutant une certaine quantité de solutum de sulfate de soude, et on place la cornue sur un bain de sable que l'on échauffe assez fortement pour séparer l'acide nitrique et le recueillir par la distillation.

Alors on verse dans une capsule la liqueur qui reste dans la cornue, on la fait évaporer, et on sépare le sulfate de chaux qui s'y trouve encore, à mesure qu'il se précipite ; enfin, lorsque la liqueur commence à former à sa surface une pellicule saline, on met à crystalliser, et on obtient ainsi le phosphate de soude : pour avoir ce sel plus pur et plus beau, on le fait fondre dans de l'eau, et on procède, selon l'art, à une nouvelle crystallisation.

PHOSPHATE DE CHAUX ET D'ANTIMOINE.

Poudre de James : *Pulvis antimonialis* (Ph. L. 1809.).

Sulfure d'antimoine pulvérisé . . . . 1 partie.

Bois de cerf râpé . . . . 2 parties.

Après avoir mélangé ces deux substances, on les met dans une large marmite de fer chauffée au rouge, et on remue continuellement, jusqu'à ce que le mélange ait une couleur cendrée ; alors on ramasse cette substance desséchée, on la pile, on la met dans un creuset enduit de lut ; on le recouvre avec un autre creuset renversé que l'on a eu soin de percer à son fond, et après avoir luté ces deux creusets, on les met au feu, on augmente peu à peu le degré de chaleur, de manière à les tenir rouges pendant deux heures ; et, lorsque l'appareil est refroidi, on prend ce qui reste dans le creuset et on le réduit en poudre très-fine.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Élie Jacquet, *natif de Sancerre, département du Cher, et y demeurant.*